



Anne CHALONS
Officier de la Légion d'Honneur
Présidente Nationale de la FNAPOG
3 b rue Marcel Aymé
39100 DOLE

Dole, le 21 octobre 2019

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 - PARIS

Monsieur le Premier Ministre

Notre Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre (FNAPOG) s'est penchée sur le compte rendu de la commission de la défense nationale et des forces armées du mercredi 2 octobre 2019.

Madame DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'État auprès de la ministre des armées y a été auditionnée sur le projet de loi de finance 2020.

Le budget alloué est en baisse. Cela s'explique par une baisse du nombre des bénéficiaires **du droit à réparation et du droit à la reconnaissance**

Une nouvelle fois nous avons fait l'amer constat, du peu d'intérêt que porte l'Etat à la situation des orphelins pupilles de la nation des « Morts pour la France ». Aucune proposition d'inscription de mesures nouvelles pour les pupilles et les orphelins de guerre.

Nous étions les **oubliés**, nous devenons les **abandonnés** ... ! de la France.

Depuis 15 ans, nous sollicitons les gouvernements successifs pour qu'ils reconnaissent notre droit à un régime d'indemnisations juste et équitable.

Or depuis, notre catégorie de victimes de guerre, est spoliée de ses droits à **réparation et à la reconnaissance**.

Ces oubliés, ignorés et abandonnés par leur pays ont pourtant donné, un, voire deux parents, à la France

Avec la venue au pouvoir du Président Macron et votre gouvernement Monsieur le Premier Ministre, nous avons espéré que la justice, promise par les textes statutaires et une majorité d'élus de tous bords qui nous soutiennent, serait enfin rendue. Erreur ... !!

Les services de Madame la Secrétaire d'État ont assuré que nous étions (200 000 encore !!) trop nombreux pour les finances de la nation ... !!

Nous avons pour ceux qui sont encore en vie entre 70 et 95 ans ... !!! Voire plus.

Trouvez-vous digne de la France, monsieur le Premier Ministre, que nous, les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre, abandonnés de l'Histoire, nous soyons moins considérés que les pédophiles ou les djihadistes!

Pourtant, adoptés par la Nation, de droit et par jugement nous sommes les enfants de la France

Obtenez-nous un recensement.

Obtenir une réparation est pour nous, la preuve de la reconnaissance due par l'État, à nos parents « Morts pour la France » et pour la liberté actuelle dans notre pays.

C'est pour nous l'espoir de pouvoir vivre une fin de vie dans la dignité, en Ehpad ou à domicile.

La majorité d'entre nous ayant maintenant « disparus » comme le fait justement remarquer la secrétaire d'État aux anciens combattants...et victimes de guerre, ceux qui restent souhaitent un vrai recensement et un juste comptage.

Aucune allusion n'en est faite dans le projet de budget 2020 et des réponses, toutes similaires, sont adressées par les services. Ce ne sont que des « copier- coller... » De qui se moque-t-on ?????

Notre association publie sur son portail (pupille-orphelin.fr) l'ensemble de ces échanges qui sont une honte et provoquent un profond mécontentement dans nos rangs.

Le budget de la défense nationale et des armées est en diminution de 5,9 % et, (*aux dires de Madame Darrieussecq*) « malgré la diminution du nombre de ressortissants, la dotation d'action sociale de L'ONAC-VG est maintenue à 26 millions d'Euros ...c'est un signe fort de soutien **aux anciens combattants et aux veuves** » mais pour nous c'est l'**ABANDON des pupilles et des orphelins de guerre**.

Economie ! Economie !

Les membres de notre fédération agissent pour l'avenir des nouveaux jeunes pupilles de la Nation et orphelins.

Nous savons que comme leurs anciens, ils seront traumatisés et devront affronter la vie.

Nous voulons que leur vieillesse soit, contrairement à la nôtre, aidée et soutenue par l'État, comme l'est celle d'autres ayant causes (veuves des AC etc.)

Nous nous interrogeons pourtant, aux côtés de certains blessés « OPEX » de cette nouvelle appellation qui les différencie des Anciens Combattants.....

Ne sont-ils pas tout simplement des Anciens Combattants. Leur lieu d'intervention n'est-il pas reconnu comme un théâtre de **guerre** ?????

Leurs enfants sont- ils des Pupilles de la Nation, des Orphelins de **Guerre** ???

La valeur des mots a, vous le savez Monsieur le Premier Ministre, une grande importance.

Comme les victimes des anciens conflits, ces enfants qui ont perdu leur père pour la France sont des victimes. L'État leur devra Réparation et Reconnaissance.

Ils ne devront pas être ignorés par l'État. Ils pourront compter sur les Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre de ces anciens conflits.

En espérant Monsieur le Premier Ministre, que vous ne doutez pas de notre volonté de voir respecter notre droit à réparation je vous prie d'agréer l'expression de ma très haute considération.

La Présidente,
Anne CHALONS



Copie pour information adressée à :

Madame Florence Parly Ministre des armées

Madame DARRIEUSSECQ secrétaire d'État

Madame Françoise DUMAS

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission
de la défense nationale